



Ordonnance de télécom CRTC 2013-128

Version PDF

Ottawa, le 15 mars 2013

Le Conseil **approuve de manière définitive** l'entente suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
CoopTel/Société TELUS Communications	Entente concernant la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-C41-201303370	le 12 février 2013

Secrétaire général